



04 - ALPES DE HAUTE PROVENCE

Déclaration liminaire de L'UNSA ÉDUCATION AU CSA-D du 23 janvier 2023

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du nouveau Comité Social d'Administration-Départemental,

L'Unsa Éducation vous adresse ses meilleurs vœux pour cette année qui commence, sur le plan social, par une mobilisation d'une très grande ampleur contre le projet de réforme des retraites.

La mobilisation nationale de jeudi 19 janvier a montré l'opposition de plus de 2 millions de personnes, représentant l'ensemble des catégories socio-professionnelles, à une réforme inacceptable qui va à l'encontre des intérêts de la population.

En effet, comme l'UNSA a déjà pu le dire à maintes reprises, il n'y a pas d'urgence à réformer notre système de retraite pour l'instant équilibré. L'UNSA est totalement opposée au report de l'âge légal de départ en retraite et à l'accélération de l'augmentation de durée de cotisation, car ce sont des mesures injustes, injustifiables et qu'elles pèsent uniquement sur les travailleurs ; aggravant une fois encore les inégalités sociales dans notre pays.

D'autant plus que, pour financer un léger déficit à venir, celui que nous martèle le gouvernement, d'autres solutions existent. Nous n'en citerons que deux :

- La réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes,
- L'amélioration du taux d'emploi des seniors.

Dans l'éducation, maintenant, les nombreuses annonces faites depuis la rentrée, à nouveau par voie de presse et sans que les personnels de l'Éducation Nationale en aient la primeur ou y soient associés, inquiètent :

*l'éducation,
notre terrain d'action*

- Elles ne sont pas suivies de textes officiels,
- Elles ne font qu'accroître le malaise actuel des personnels pour leurs conditions de travail et pour les conditions de réussite de leurs élèves,
- Elles ne rendent ni plus efficace, ni plus attractif notre service public d'éducation.

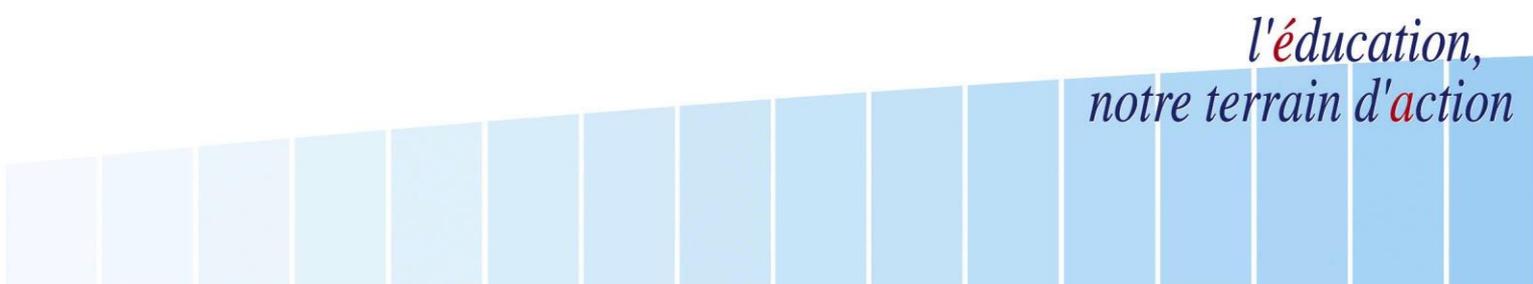
Dans la liste cette année :

- L'enseignement des mathématiques au lycée, toujours pas ou mal repensé,
- La réforme de la voie professionnelle qui n'assure pas l'équilibre entre enseignements généraux et enseignements professionnels,
- Des dispositifs de consolidation des acquis et de l'autonomie des élèves de 6^{ème} sans que les moyens matériels et humains en soient discutés
- La suppression de la technologie en 6^{ème}.

Des annonces qui sont à l'image de la politique de recrutement : peu ambitieuses face aux besoins, accrus et multiformes, des élèves. Non seulement les 1^{er} et 2nd degrés ont déjà payé un lourd tribut avec les suppressions d'emplois, mais la baisse démographique n'est pas l'occasion d'améliorer les conditions de travail et d'apprentissage des élèves par l'accompagnement individualisé et en petits groupes. Crise de fonctionnement, crise de recrutement et crise de justice sociale... autant de conditions qui font craindre que la réalité du quotidien des personnels et les enjeux majeurs de nos professions (conditions de travail, attractivité et surtout revalorisation indispensable) continuent d'être bafoués.

Concernant notre ordre du jour, le premier point concerne l'installation du CSA et l'adoption du règlement intérieur. L'UNSA Éducation souhaite, comme le ministère l'a explicitement précisé aux académies, que le premier examen du règlement intérieur se fasse en Groupe de Travail, en invitant à y participer tous les membres du CSA et de la Formation Spécialisée. Doit s'ensuivre une FS qui pourra faire des propositions sur ce RI examiné en GT. Et seulement enfin, en respectant le délai de 8 jours de convocation, le CSA pourra se réunir en formation plénière pour voter ce RI.

Par conséquent, nous demandons, de ne pas procéder à un examen et à un vote sur le RI ce jour, ou, a minima, d'amender la clause de revoyure du dernier article (Article 38) en ajoutant : « Il sera notamment réexaminé à la lumière du règlement CSA intérieur Fonction Publique, après que celui-ci aura été examiné en CSFPE. », afin d'être en cohérence avec les CSA de région et de proximité.



*l'éducation,
notre terrain d'action*

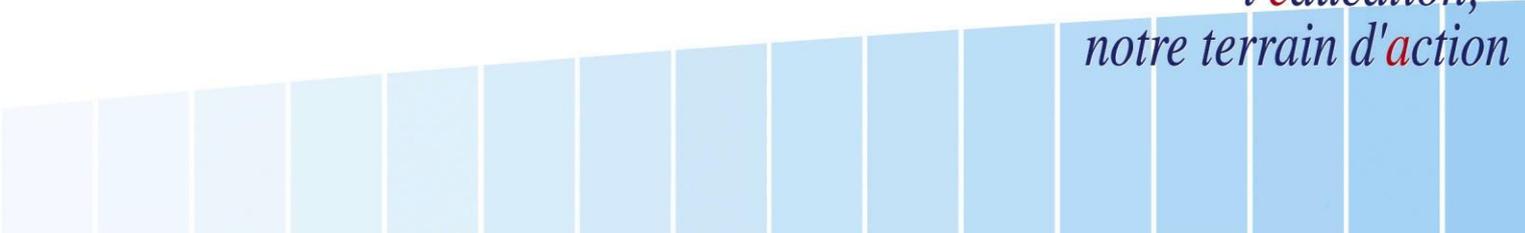
Enfin, à propos du dernier point à l'ordre du jour concernant la préparation de la rentrée scolaire 2023 dans le second degré, académiquement, l'évolution des moyens d'enseignants est plutôt positive : + 49 ETP et une baisse de 10 ETP en HSA. Pour notre département des Alpes-de-Haute-Provence, le seul de l'académie à enregistrer une augmentation constante du nombre d'élèves aussi forte (+ 2,15%), nous nous étonnons de le voir doté d'un seul ETP. En effet, les effectifs de classe augmentent et frôlent la trentaine à chaque bout du département : Annot, Riez ou Sisteron. Les seules 18h de cet ETP ne seront pas suffisantes pour absorber la hausse des 145 élèves supplémentaires dans les classes de notre département rural où les établissements sont peu nombreux et parfois très distants.

D'autre part, nous nous interrogeons sur la division supplémentaire au collège de Seyne. Est-ce en lien avec l'implantation de l'ULIS-école sur la commune, qui accueille essentiellement des élèves du second degré ? Pour Forcalquier également, nous ne comprenons pas pourquoi une division est supprimée alors que les effectifs sont en augmentation, d'autant plus que la création d'une ULIS collège est en réflexion étant donné le nombre de notifications MDPH d'élèves résidants dans ce secteur géographique.

Aussi, nous sommes perplexes devant certaines données des documents de travail communiqués pour ce CSA-D. La réserve d'ajustement est plus faible qu'en 2022 : quelles utilisations peut-on envisager avec 49h ? Les données communiquées sur le montant de la DHG ne facilitent pas une analyse réaliste et juste. En effet, nous lisons deux montants pour 2022 : 8 924 (document de janvier 2022) et 8 894 (janvier 2023). Dans l'un des cas la DHG 2023 serait inférieure à celle de 2022 et dans l'autre elle serait supérieure. Nous souhaiterions une explication sur cette situation.

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA-D, je vous remercie de votre attention.

Intervention des élus pour l'UNSA Éducation



*l'éducation,
notre terrain d'action*